

Accueil de loisirs

Projet Educatif

Ville de

Saint Palais sur Mer

PROJET EDUCATIF

ACCUEIL DE LOISIRS

La finalité des actions organisées par la Ville de Saint Palais, et notamment de l'accueil de loisirs sans hébergement communal, est « d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille, l'école et les autres lieux de vie de l'enfant et du jeune. Il favorise la relation avec les autres professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, dans un esprit de prévention. » (Charte de qualité des CLSH, septembre 2003).

Les objectifs éducatifs visés par la Ville de saint Palais sont :

- Proposer aux familles prioritairement issues de la commune ou dont les enfants sont scolarisés à Saint Palais, un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants et des jeunes.
- Proposer aux enfants et aux jeunes des activités répondant aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge :
 - Permettant de développer leur autonomie, leur socialisation en tenant compte de leur âge et de leurs rythmes biologiques,
 - Offrant des mises en situations variées et riches en sensations, afin de leur permettre de développer leurs facultés d'adaptation à leur environnement,
 - Variées telles ludiques, sportives, créatives, d'expression, libres et de détente.

Les actions proposées pourront être de différentes sortes :

- Un accueil avec des activités pour les enfants de 3 à 11 ans,
- Des accueils périscolaires avant et après la classe, de type centre de loisirs,
- Un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents et leurs enfants, en lien avec d'autres acteurs de l'enfance ou de la petite enfance,
- Eventuellement des mini séjours pour les enfants de 6 à 11 ans dans le cadre de l'accueil de loisirs.